

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE4^{ème} séance de l'année 2017

Mercredi 21 juin 2017

DÉLIBÉRATION N°2017.06.04/441

Approbation du plan de financement
de l'étude relative au
Schéma Directeur de Gestion
des Eaux Pluviales
de Baie-Mahault

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 21 juin, à 09 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre sous la présidence de Monsieur Jacques BANGOU, 1^{er} Vice-Président, le Président, Monsieur Eric JALTON, étant empêché, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 12 juin 2017.

Présents : 26

Vice-Présidents

M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau

Mme Marie-Camille	MOUNIEN
Mme Lyliane	PIQUION
M. Justin	DESSOUT
M. Michel	RINÇON

Autres Conseillers Communautaires

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS
Mme Lise Claude	AZEDE
M. Georges	BERGINA
M. Jean-Luc	CELIGNY
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO
M. Audry	CORNANO
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
M. José	GUIOLET
M. Jocelyn	LEREMON
M. Alix	NABAJOTH
Mme Ketty	WALPO
M. Denis	BERNADOTTE

Excusés représentés : 3

Conseillères Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Josiane GATIBELZA
Procuration à M. Jacques BANGOU
Mme Corinne PETRO
Procuration à M. Denis BERNADOTTE

Autre Conseiller Communautaire :

M. Jean-Charles SAGET
Procuration à M. José GUIOLET

Excusés non représentés : 9

Le Président

M. Éric JALTON

Vice-Présidents :

Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE (4^{ème} Vice-Présidente)
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6^{ème} Vice-Présidente)
Mme Claudine CHALUS (12^{ème} Vice-Présidente)

Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :

M. Fabert MICHELY

Autres Conseillers Communautaires :

M. Harry DURIMEL
Mme Juliana FENGAROL
Mme Solange LEBLANC
Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE

Absents : 12

Vice-Présidents :

M. Georges BREDENT (8^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Alberta ALBERI
M. Max CELIGNY
Mme Francesca FAITHFUL

Autres Conseillers Communautaires :

M. Chazy CIRANY
Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
M. Maurice LORQUIN
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA
Mme Nadège THÉOPHILE



Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts dudit EPCI ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des Eaux de Guadeloupe 2016-2021 ;
- VU le Schéma départemental mixte eau et assainissement ;
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Assainissement réunie le 10 mars 2017 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1 – D'adopter le plan de financement prévisionnel de l'étude relative au « *Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales de Baie-Mahault* » et le projet d'études :

Partenaires	Pourcentage	Montant
Europe (FEDER PO 2014-2020)	59,30%	143 256€
CAP Excellence	20,00%	48 314€
Office de l'Eau	20,70%	50 000€
Coût total de l'opération HT	100,00%	241 570 €

ARTICLE 2– D'autoriser le Président à solliciter le cofinancement de l'Europe et de l'Office de l'Eau pour la réalisation de l'opération n°18 « *Elaboration du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales de Baie-Mahault* ».

ARTICLE 3 – Que les dépenses et recettes relatives à cette opération seront imputées au Budget principal - Section investissement opération 18 article 2031.

ARTICLE 4– De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 5- Le Président, le Directeur Général et le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, Madame le Maire de la Ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 28 JUIN 2017

P° le Président

Le Président de séance



Jacques BANGOU

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 05 JUL. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 11 JUL. 2017
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 11 JUL. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 11 JUL. 2017
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 11 JUL. 2017



